

DECISION N° 0044-2025

portant validation du devis pour la fourniture et pose d'une borne marché escamotable à la Prairie de la Charentonne à la Société TEAM RESEAUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20250328-DAJ-DEC-25-068-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2025

Publication : 31/03/2025

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis N°24553 de la Société TEAM RESEAUX concernant la fourniture et pose d'une borne de marché escamotable à la Prairie de la Charentonne

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la Société TEAM RESEAUX pour la fourniture et pose d'une borne de marché escamotable d'un montant de 11 695 € HT.

A Bernay, le 24 mars 2025

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 24/03/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

